

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2022-2023

Lieu : rencontre virtuelle via la plateforme Teams.

Date : 2023-01-18.

PROCÈS-VERBAL

1. **Ouverture de la séance** : 19 :04. Le quorum est atteint (voir liste de présence).

2. **Mot de bienvenue**

Justin Leroux souhaite une bonne et heureuse année à tous. Il souhaite aussi la bienvenue à Mme Bentayeb, membre du public.

3. **Secrétaire et gardien du temps**

Sophie Martin sera secrétaire

Zahida Hachachena sera gardienne du temps

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Luc Claude ajoute un élément au point 9 : le voyage des finissants

Proposé par Dina Sergerie – Appuyé par Émilie Bélanger

5. **Période réservée au public**

Madame Bentayeb remercie le CÉ de l'accueillir et remercie les membres parents pour leur implication. Sa question porte sur le règlement R9888 et les cas de surveillance, de suspension et de renvoi des élèves. Comment est appliqué cet article 9 à l'EIM ?

Luc Claude affirme que le code de vie est approuvé chaque année au CÉ et que l'on met beaucoup d'emphasis sur les comportements attendus. Il y a des sanctions en cas de manquement ou en cas de violence. On énumère les sanctions et on détermine si le comportement justifie ou non une sanction. Si oui, la gestion interne détermine laquelle est applicable. Selon la sanction, il y a une politique qui s'applique. C'est la direction qui détermine s'il y a un besoin de suspension, pour quelle durée, et quel intervenant sera assigné pour accompagner l'élève.

Madame Bentayeb énumère les quatre éléments de l'article 9. Est-ce que ces quatre étapes sont suivies de façon opérationnelle ?

Monsieur Claude confirme que oui.

Madame Bentayeb affirme que ceci répond à sa question et remercie à nouveau tous les membres présents.

6. Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la séance du 30 novembre 2022

Proposé par Robert Desalliers – Appuyé par Zahida Hachachena

7. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt.

8. Conseil étudiant

Bill Xu affirme que tout se déroule bien et que le Conseil n'a pas d'intervention.

9. Fondation

Luc Claude explique que la fondation reprend après le retour des vacances. La prochaine rencontre a lieu en janvier. M. Claude tient à souligner les dernières implications de la Fondation : le bal de Noël s'est déroulé au secondaire et la fondation a contribué à la tenue de l'évènement. Elle continue à être présente. L'équipe-école continue de lui présenter des projets et la fondation s'investit bien dans les projets des enseignants et de l'école.

DÉCISIONS

9. Activités éducatives, culturelles ou sportives

9.1 Service de garde

Rien à signaler selon Robert Desalliers, responsable du service de garde.

9.2 ÉIM primaire : ajout de la sortie en 6^e année

Luc Claude explique qu'il y a une sortie prévue pour le 3^e cycle du primaire à l'OSM. La sortie aura lieu le 1^{er} février et ne coûtera rien aux parents. La sortie coûte 12 \$/élève, frais qui seront assumés par l'école.

9.3 ÉIM secondaire : Journée blanche

L'activité est déjà au calendrier. Elle aura lieu le 16 février et fait partie des activités récurrentes de l'ÉIM. C'est le grand retour depuis le début de la pandémie. Les activités se déroulent en majorité à l'extérieur. On propose aux élèves : une sortie en ski alpin au Mont-Olympia, du patin extérieur au Vieux port, un accès au IMAX du Centre des sciences. L'option de l'Ecomuseum est remplacée par une activité de randonnée en « fatbike » au Mont-Saint-Bruno. Il y aura aussi un parcours aérien Arbraska en plus d'une option pour faire de la raquette, glissades sur tubes ou ski de fond sur le Mont-Royal. Les prix ne sont pas finalisés (en attente des tarifs d'autobus), mais seront indiqués sur la feuille d'inscription envoyée aux parents. L'école demeure ouverte pour ceux qui préfèrent aller à l'école, mais on encourage fortement aux élèves de participer aux activités de la journée.

Justin Leroux demande si c'est bien une offre de plusieurs activités, avec inscription au choix (à la carte) ?

Luc Claude confirme que c'est bien le cas. Il faut 80% de participation à chaque activité

pour la tenue de chaque activité. Premier arrivé premier servi, et si l'activité est complète, on réoriente l'élève vers un autre choix.

Sophie Traversy demande si les tarifs d'autobus risquent de faire augmenter de beaucoup le prix de la journée. Luc Claude affirme que l'on attend uniquement les tarifs pour le Mont-Saint-Bruno et le Mont-Royal. M. Claude donne plusieurs exemples de tarification : pour l'activité de patin au Vieux port, les élèves se déplaceront au sein de la STM. Les frais seront de 27 \$ par élève (37 \$ avec location de patins). Arbraska : 30\$. La sortie la plus dispendieuse sera celle au Mont Olympia est de 45 \$ (67 \$ avec location). Ceci inclus l'autobus et les taxes. L'école va absorber certains frais afin de réduire et d'équilibrer les coûts des activités. Elle subventionnera un peu plus la sortie au Mont Olympia que les autres.

Zahida Hachachena demande si les enseignants vont accompagner les élèves lors de cette journée ? Quels seront les ratios ? Est-ce que les enseignants pourront choisir leur activité ? Luc Claude confirme que le ratio est d'un enseignant pour 20-25 élèves. Les activités de « Fat bike », de ski et d'Arbraska sont loin, alors les enseignants attirés passeront leur journée sur les lieux, peu importe l'horaire. La journée est associée au jour cycle afin aussi de faciliter l'horaire des enseignants.

9.4 Voyage des finissants du secondaire

Luc Claude enverra au CÉ un complément d'information. C'est un voyage récurrent qui se faisait avant la pandémie. Cette année, il aura lieu du 5-10 avril (du mercredi au lundi, incluant une fin de semaine, avec trois enseignants). Ce sont les mêmes organisateurs enseignants qui vont à Tadoussac avec les 3^e secondaire.

Destination : New York et Boston en autobus, avec une agence de voyage. Il y aura un maximum de 50 élèves de 5^e secondaire. Les parents ont déjà été rencontrés et ont complété un formulaire de consentement. Ceci est une nouvelle procédure pour les voyages hors Québec et hors Canada. Cette dernière inclut des clauses COVID et des exigences d'assurances, et exige la rencontre des parents ainsi que la signature d'un formulaire de consentement.

Approbation groupée des activités proposées : Proposée par Zahida Hachachena – Appuyée par Mme Marwa Ahmed

10. Levées de fonds

10.1 L'ÉIM-Primaire : rien à signaler

10.2 L'ÉIM-Secondaire : rien à signaler

11. Approbation de l'utilisation des locaux de :

11.1 L'ÉIM-Primaire : rien à signaler

11.2 L'ÉIM-Secondaire : rien à signaler

12. Résolution transfert Fonds 9 au Fonds 1 : salaire coordonnateur primaire 20%

Luc Claude explique qu'au primaire, il y a deux coordonnatrices pour le programme IB et qu'elles sont libérées les mardis. Une de ces deux journées est financée par le CSSDM et l'autre journée est payée par les parents par le biais de la cotisation des frais IB. Comme le fonds 9 est dédié aux parents (fournitures scolaires), le CÉ doit approuver le transfert.

Proposé par Dina Sergerie – Appuyé par Danya Vidal.

M. Leroux et Mme Martin signeront la résolution et l'enverront à M. Claude.

13. Grille-matière primaire et secondaire 2023-2024

Luc Claude partage son écran et présente la grille matière pour 2023-24.

Grille matière du primaire :

Monsieur Leroux se questionne aussi par rapport aux 10 minutes allouées à l'éducation à la sexualité. Comment est-ce que cela se déroule ? Y a-t-il une classe spécifique pour cela ? Luc Claude répond que les contenus qui sont prévus au programme sont repartis sur toute l'année scolaire. Ceci est une moyenne hebdomadaire pour toute l'année. Un sujet est abordé dans un moment qui est fixé. Dans certains cas, il est annoncé à l'avance aux parents.

Sophie Traversy soulève la question des heures qui ne sont pas des heures complètes en éducation physiques. Est-ce que ceci pourrait devenir un problème auprès du ministère ? Luc Claude répond que ça fait partie de la grille matière particulière à notre école, pour notre projet particulier. Tout est approuvé en même temps par le Ministère car le projet particulier et la grille matière lui sont envoyés en même temps. Il ne devrait donc pas y avoir d'enjeu. Dina Sergerie, enseignante d'éducation physique, ajoute que c'est très rare de faire du 2 heures par semaine dans une école à cause de la façon dont les horaires et la grille matière sont faits.

Grille matière du primaire : proposé par Robert Desalliers – Appuyé par Émilie Bélanger.

Grille matière du secondaire :

Zahida Hachachena demande à Luc Claude de clarifier ce qu'il veut dire lorsqu'il affirme qu'on est inférieur pour certaines matières.

Luc Claude explique que pour certaines matières, comme les arts plastiques ou l'histoire, l'école offre deux périodes au lieu de quatre. Ces sujets sont hypothéqués, et c'est le résultat de l'ajout d'heures pour l'espagnol. Il ajoute que pour l'éducation physique, l'EIM est dans les normes demandées.

Zahida Hachachena demande s'il est possible d'augmenter le temps d'éducation physique. Luc Claude répond que le problème est l'enjeu d'effectifs, mais aussi l'enjeu du manque

d'installations car il n'y a qu'un gymnase. Sur la totalité des plages horaires du gymnase, il n'y a pas de place pour offrir plus de temps. Il nous faudrait automatiquement un second gymnase ou un accès à un centre communautaire. De plus, l'EIMP n'est pas très choyée en termes d'espace extérieur.

Zahida Hachachena indique qu'il y a un parc à proximité. Luc Claude explique que ceci s'avèrerait difficile sur une base systématique car les élèves auraient l'obligation de sortir pour leur période de gym, beau temps mauvais temps.

Pascal Cyr se questionne par rapport aux cours qui ont un nombre de périodes différent des nombres de crédits. Luc Claude répond que l'enrichissement (ex : le français) s'intègre aux cours que le ministère prescrit. Pour certains cours, on a une autorisation de réduire le nombre de périodes car on doit donner des périodes de plus dans les matières enrichies. En 5^e secondaire, le projet personnel se fait hors horaire (suivi par les enseignants), donc aucun nombre de périodes, mais le ministère, lui, reconnaît un certain nombre de crédits.

Pascal Cyr se questionne par rapport à des cours condensés. Luc Claude confirme que, comme c'est un cursus enrichi, c'est évident que ce sont des cours condensés car on ne peut pas y ajouter des périodes en classe. Les exigences de la SÉBIQ viennent accentuer la densité de plusieurs matières à l'intérieur d'un cadre où le nombre de périodes diminue.

Sophie Traversy demande si le parcours de mathématiques CST (régulier, non enrichi) est offert cette année? Y-a-t'il assez d'inscriptions? Luc Claude affirme que le parcours CST n'est pas ouvert, surtout parce que nos élèves ciblent les mathématiques SN (enrichi). C'est plus pour des domaines scientifiques. Il y a entre 10 et 15 élèves qui veulent le CST chaque année mais ceci n'est pas suffisant.

Sophie Traversy demande comment les parcours mathématiques (SN versus CST) sont présentés en secondaire 3? Luc Claude répond qu'il fait la tournée des classes et invite les parents à une séance d'information. Il comprend les parents mais ceux-ci ne considèrent pas les deux prochaines années qui sont très exigeantes en maths. Luc Claude demande aux parents de considérer ce que l'élève veut et s'il n'est pas certain est-ce qu'il faut passer par le plus difficile à tout prix? Il explique aux parents les séquences, et les incite à prendre les meilleurs choix possibles. C'est un discours commun à l'école : comment prendre la bonne décision. M. Claude effectue les mêmes démarches chaque année afin de mieux accompagner les parents et les élèves dans ce choix difficile.

Sophie Traversy demande quel est le seuil minimum pour que le programme CST soit offert ? Luc Claude confirme qu'il faut au moins 25 élèves inscrits.

Marie Paulin ajoute qu'il faut reconnaître que la culture de l'école a longtemps été celle où l'enrichissement est normal. Ce qui a longtemps défini l'EIM c'est un programme enrichi. Mais la culture est en train de changer car les critères d'admission ont changé. On est dans un changement de clientèle alors ça doit apporter un changement de philosophie.

Grille matière du secondaire : proposé par Neira Soledad – Appuyé par Dina Sergerie.

CONSULTATION/ DISCUSSION

14. Séparation des deux ordres d'enseignement à l'EIM

Émilie Bélanger soulève ce sujet de discussion. Le départ de Mme Gray, directrice adjointe au primaire, fait partie de cette problématique ; puisque l'EIM est considérée comme une seule école, nous n'avons pas toujours le soutien adéquat en termes de direction adjointe. Mme Bélanger explique que le primaire et le secondaire sont dans des immeubles séparés depuis 25 ans, et que cela devait être une solution temporaire. Une lettre a été envoyée à la CSSDM à cet effet en 2019 et il n'y a jamais eu de suivi. Si on séparait le primaire et le secondaire on aurait le droit à une direction à temps plein dans les deux établissements.

Mme Bélanger propose trois scénarios : 1) statut quo, 2) deux écoles, deux campus, 3) une école sur un campus.

Mme Bélanger demande à M. Claude combien d'élèves pourrait accueillir le local sur la rue Prudhomme. Luc Claude confirme que cet immeuble ne serait pas assez grand pour loger le primaire et le secondaire, même si l'on inclut l'annexe de l'autre cote de la rue. Ces bâtiments appartiennent à l'école St-Luc et cette dernière a une clientèle beaucoup plus vaste à desservir.

Émilie Bélanger propose de discuter de l'idée d'une école à part entière.

Luc Claude partage que cette question date des débuts de l'existence de l'école. Il n'est pas convaincu que ce serait la meilleure décision pour l'école. Il est vrai qu'il y a eu du mouvement au sein de la direction adjointe au primaire dans les dernières années, mais historiquement, les directions adjointes restent longtemps. Mme Gray (3 ans), Luc Claude (5 ans), et son prédécesseur (5 ans). Le poste de direction adjointe est un excellent tremplin pour ceux qui désirent devenir directeur/ice d'école et, de ce point de vue, un mandat de 3-5 ans est dans la norme. De plus, pour ce qui du primaire, le roulement au niveau des directions serait similaire. Et pour le secondaire, avoir les deux ordres d'enseignant serait une charge de travail très importante. Ce ne serait pas un milieu plus attirant pour les directeurs, et il y aurait aussi un plus grand roulement. Dans l'optique de stabilité, M. Claude ne sait pas que ce serait mieux d'avoir une seule école sur un campus.

Émilie Bélanger confirme ne pas avoir de position prise, mais soulève qu'il est important de se poser la question. La façon de faire actuelle fonctionne. On ne veut pas créer d'autres problèmes. Toutefois, au niveau des parents, la crainte est la perte de continuité entre le primaire et secondaire si l'on sépare l'école.

Luc Claude explique que l'EIM est un établissement avec deux actes d'établissement, dans deux bâtisses, mais qu'aux yeux du ministère nous sommes une école. Si l'on sépare l'école, nous aurions deux écoles distinctes. Alors il n'y aurait pas de passerelle automatique pour le secondaire.

15. Projet éducatif – Consultation

Le CSSDM veut consulter les CÉ en vue de l'élaboration du Plan réussite (PEVR). Ce dernier veut que chaque CÉ se prononce sur situation générale du CSSDM (répondre avant le 31 janvier). Le CÉ n'a aucun contexte sur la situation générale du CSSDM et n'a donc pas de légitimité pour dire quoi que ce soit.

Luc Claude affirme que le CSSDM doit légalement consulter les comités de parents et les CÉ, mais que les CÉ n'ont pas d'obligation s'ils n'ont pas assez de connaissances pour se prononcer. Justin Leroux propose de répondre (dans la section 5 du document) que les membres parents n'avaient pas les connaissances adéquates pour répondre aux questions.

Justin Leroux demande l'approbation du CÉ : **approuvé par...**

16. Dossiers des comités

16.1 Communications internes

Katerine Tremblay indique qu'aucune communication n'a été reçue mise à part la question de Mme Bentayeb

16.2 Sécurité aux abords des écoles et environnement

Zahida Hachachena était responsable de ce dossier avec Mme Gray, directrice adjointe, qui a quitté son poste. Mme Hachachena demande si ce dossier sera transféré à quelqu'un d'autre ?

Luc Claude répond qu'il y avait des enjeux qui ont mené à des démarches auprès de l'arrondissement. Mais est-ce qu'il y a encore des enjeux considérant que l'école sera délocalisée pour quelques d'années ?

Zahida Hachachena maintient que c'est un sujet d'actualité avec le décès récent de d'une petite fille aux abords de son école.

Luc Claude répond que les enjeux auxquels font face le comité relèvent d'évènements sporadiques comme le déneigement ou du camion de recyclage qui passe à 8 h lors de la rentrée des élèves. La direction adjointe fait des démarches régulières auprès de la ville.

16.3 PTRDI

Émilie Bélanger annonce qu'il n'y a rien à rapporter. Elle demande si une communication a été reçue récemment, et qu'il serait bien de tenir les parents informés de la situation de relocalisation.

Luc Claude répond qu'aucune communication n'a été reçue, mais qu'il y a un certain optimisme que le bâtiment sur Prudhomme sera prêt pour la rentrée 2023.

INFORMATION

17. Comité de quartier

Rien à signaler.

18. Comité des usagers du service de garde

Rien à signaler.

19. Comité de parents CSSDM

Émilie Bélanger affirme que la prochaine rencontre aura lieu la semaine prochaine et qu'elle fera un rapport au CÉ lors de la prochaine réunion.

20. Vie de l'école

Luc Claude partage que l'année commence sur une note triste. Il fait suite au courriel envoyé à tous les parents concernant le décès d'une élève du secondaire la semaine dernière. Cette tragédie engendre beaucoup de tristesse, surtout pour les élèves dans la classe de la jeune fille. Le personnel est bouleversé, surtout en 1^e secondaire. Luc Claude qualifie la situation d'absolument terrible et tragique. Il explique qu'heureusement les ressources d'accompagnement étaient là, ils ont toutes les ressources à leur disposition pour accompagner le personnel et les élèves.

Le bal de Noël du secondaire a été extrêmement agréable et bien reçu. Luc Claude souligne l'excellent travail des organisateurs. C'est une expérience à reconduire! Les membres du personnel étaient présents. M. Claude souligne aussi le travail exceptionnel de la technicienne en loisirs qui a beaucoup d'expérience. Ça bouge beaucoup au secondaire. Au programme : Journée blanche, semaine culturelle, marathon très convivial de ballon-chasseur entre les élèves et l'équipe-école.

Marwa Ahmed revient sur la tragédie survenue au secondaire. Elle se demande ce qui peut être fait à l'école afin d'éviter ce genre de situation dans le futur? Est-ce les enseignants peuvent aider?

Luc Claude répond que la seule chose que l'équipe-école contrôle c'est le discours qu'elle transmet. Elle n'a obtenu aucune confirmation sur les circonstances du décès. M. Claude met donc en garde qu'il ne faut pas tomber dans la spéculation lors de discussions avec le personnel et les élèves. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances du décès alors on ne peut pas aborder le sujet tant que ce n'est pas confirmé. Luc Claude est conscient du fait que les élèves parlent et discutent entre eux, et l'école ne peut pas contrôler ceci. Une enquête est en cours, et nous sommes obligés, par respect et par principe, de ne pas présumer de ce qui est arrivé.

Marwa Ahmed demande : si un enseignant remarque quelque chose, un comportement inhabituel, est-ce qu'il y a un signalement? Quel est le processus?

Luc Claude confirme que l'EIM a une équipe d'intervenants qui accompagnent des élèves pour des raisons spécifiques. Si un élève manifestait des attitudes ou des paroles troublantes, on se tourne vers nos spécialistes (psychoéducateurs). Il ajoute qu'il y a effectivement un processus. Toutefois, M. Claude ne veut pas faire de parallèles car on ne peut rien présumer pour l'instant. Marie Paulin ajoute que, la semaine passée, les enseignants du secondaire se sont sentis accompagnés. Ils ont reçu des consignes très claires, très rapidement sur comment intervenir en classe. Ils se sont sentis soutenus. Elle tient à souligner que Luc Claude a réagi très

rapidement, qu'il a donné des consignes claires, et qu'il a été très solide et très efficace lors de cette situation. Les enseignants ont reçu la consigne de ne pas spéculer. Et si les élèves en parlaient, il fallait le leur dire. Les enseignants sont très attentifs à toutes les situations de leurs élèves en classe.

Luc Claude explique que les situations dont Mme Marwa Ahmed fait référence sont des situations extrêmement délicates, et donc les personnes qui interviennent sont des professionnels. Ils ont des protocoles à appliquer. Il ajoute que dans le cas de la tragédie de la semaine dernière, l'équipe-école ne cherche pas à enterrer la situation. C'est réel. Notre message, notre posture, notre discours : accueillant, empathique, réceptif. Il ne s'agit pas de faire taire les discussions. Il s'agit de ne pas les alimenter.

Neira Soledad ajoute qu'au niveau du protocole les intervenants sont : travailleur social, infirmières, psychoéducateurs, enseignants et la direction. C'est très bien structuré et encadré lorsqu'on voit que des élèves ont besoin d'aide.

VARIA

21. Correspondance

Un courriel reçu de la part de Mme Bentayeb (membre du public lors de la présente rencontre)

22. Date de la prochaine rencontre : 22 février 2023

23. Levée de la séance

21 :18

Liste des présences

Justin Leroux (parent primaire - Président)

Émilie Bélanger (parent primaire)

Sophie Martin (parent primaire)

Pascal Cyr (parent primaire)

Zahida Hachachena (parent secondaire)

Sophie Traversy (parent secondaire)

Dina Sergerie (enseignante primaire)

Danya Vidal (enseignante primaire)

Marie Paulin (enseignante secondaire)

Alexandra Latour (secrétaire de l'école primaire)

Naima Bentayeb (parent du public)

Neira Soledad (psychoéducatrice)

Robert Desalliers (technicien du service de garde)

Bill Xu (élève)

Luc Claude (Directeur EIM)

Marwa Ahmed (parent secondaire)